

FORMATION CONTINUE

hes. so prepared.

CAS en Développement du pouvoir d'agir:
favoriser la participation des personnes
et des collectivités

Haute Ecole
et Ecole Supérieure
de Travail Social

CAS en Développement du pouvoir d'agir: favoriser la participation des personnes et des collectivités

> Comment concilier ce qui est demandé par la société, les institutions, les intentions et valeurs des professionnel-le-s et ce qui est souhaité par les personnes accompagnées? Comment dépasser le sentiment d'impuissance ressenti face à cette complexité?

Dynamisez votre intervention, participez, agissez, transformez !

Partenaire:



Association DPA-FC Suisse

Développement du pouvoir d'agir
des personnes et des collectivités

Favoriser la participation des publics s'impose de plus en plus comme une réponse nécessaire. Mais comment procéder?

L'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités repose sur une vision stratégique de l'intervention.

Elle prend en compte les dimensions structurales de la situation, les contraintes existantes, les différents enjeux en présence, pour co-construire des solutions viables avec les personnes accompagnées.

Objectifs

- Faire l'expérience de son propre pouvoir d'agir, en mettant en œuvre une démarche de changement;
- Acquérir les outils méthodologiques de cette approche (interventions individuelle et collective);
- Identifier les marges de manœuvre et dégager des espaces d'action;
- Mettre en perspective les spécificités de l'approche avec d'autres modèles d'intervention.

Prérequis

Titulaire d'un bachelor ou d'un titre jugé équivalent. Possibilité d'admission sur dossier.

Public cible

Pour vous, professionnelles qui accompagnent des individus et des groupes, dans un processus de changement : travailleurs sociaux et travailleuses sociales, personnel de l'insertion professionnelle, personnel de la santé, formateurs-trices, enseignant-es, cadres intermédiaires, etc.

Organisation

Il est possible de suivre le CAS DPA dans son intégralité ou le Module 1 uniquement.

MODULE 1

Septembre 2024 à janvier 2025

Expérimentation d'un processus de changement

Les personnes au bénéfice d'une attestation «personne ressource praticienne» délivrée par l'Association DPA-PC peuvent demander une équivalence pour ce module.

Responsable: Mélanie Peter, Professeure HES associée

MODULE 2

Février 2025 à août 2025

Outils méthodologiques pour l'accompagnement individuel et collectif

Responsable: Sarah Stegmüller, Travailleuse sociale et formatrice

MODULE 3

Septembre 2025 à janvier 2026

Approfondissement des fondements de l'approche et mise en perspective avec d'autres courants de pensée

Le but est de favoriser un ancrage de la pratique dans des connaissances plus larges.

Isabelle Soguel, Présidente de l'Association DPA-PC Suisse

Responsable du CAS

Mélanie Peter, Professeure HES associée

Dates

Du 9 septembre 2024 au 12 janvier 2026

Lieu de la formation

Haute Ecole et Ecole Supérieure de Travail Social
Rue de la Plaine 2 - 3960 Sierre

Contact

HES-SO Valais-Wallis
Haute Ecole et Ecole
Supérieure de Travail Social
Formation continue

Route de la Plaine 2
3960 Sierre
+41 58 606 93 10
fc.social@hevs.ch

Inscription et délai

En ligne sur:

www.hevs.ch/fc-social

Jusqu'au 15 mai 2024 pour
l'inscription au Module 1

Prix

CHF 200.- finance d'inscription

CHF 6'300.- (sur facture) pour
le CAS dans son intégralité

Possibilité de suivre le Module 1
de manière isolée:
CHF 2'200.-



hes. so you.

HES-SO Valais-Wallis – Formation continue
Route de la Plaine 2 – 3960 Sierre
+41 58 606 93 10 – fc.social@hevs.ch

hevs.ch/fc-social |



2020